

4^E ÉDITION

APPEL À PROJETS TERRE D'AVENIR

BOUGER POUR LA SANTÉ

BOUGER POUR LE CLIMAT

Dépôt des dossiers
avant le 4 JUILLET 2016

PLAINE COMMUNE
S'ENGAGE
POUR LE CLIMAT

SPORT, SANTÉ, CLIMAT

La stratégie « agenda 21 - Terre d'avenir » a été adoptée par les élus de Plaine Commune le 20 mars 2012. Elle vise la transformation du territoire et de ses acteurs pour mieux vivre aujourd'hui tous ensemble, tout en préparant l'avenir. Elle se décline dans un premier plan d'actions 2013-2016, ouvert à tous les acteurs volontaires.

Ce 4^e appel à projets Terre d'Avenir s'inscrit dans une double perspective :

- poursuivre la mobilisation autour de la préservation du climat, engagée en 2015 à l'occasion de la COP 21,
- faire le lien entre activités physiques, santé et écologie urbaine à l'occasion de l'Euro 2016 et de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques 2024.

Montant maximum de la subvention

- Le montant maximum de la subvention ne peut dépasser 70% du total du budget estimé, dans la limite de 5 000 euros maximum d'apport de Plaine Commune,
- Les projets portés collectivement par un grand nombre d'acteurs associatifs pourront faire l'objet d'une subvention plus importante (dans la limite de 10 000 euros maximum) : le jury examinera au cas par cas ce type de projets.

Les critères de recevabilité

Sont invités à présenter une candidature, les actions et projets qui ne relèvent pas d'une action déjà courante de l'association porteuse, et qui :

- s'inscrivent dans l'un au moins des « axes de transformation » de l'Agenda 21,
- s'appliquent au territoire de Plaine Commune et/ou à ses habitants et couvrent si possible plusieurs villes du territoire,
- sont conçu(s) et seront mis(e)s en œuvre dans un esprit de coopération et d'entraide,
- valorisent la diversité culturelle, humaine et sociale du territoire,
- respectent et préservent les ressources naturelles locales et mondiales, et en particulier les ressources énergétiques et le climat,
- contribuent à renforcer le « pouvoir d'agir » des habitants de Plaine Commune.

Seront retenus en priorité les projets portés par un collectif d'habitants constitué en association, ou par un tandem entre une association et un groupe d'habitants.

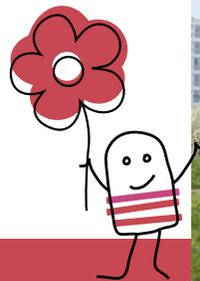
OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

Cet appel à projets a pour objectif principal de rendre concrète et visible la démarche « Terre d'Avenir » en :

- **identifiant et soutenant** les collectifs, associations, et autres acteurs porteurs d'actions ou de projets de transformation écologique et sociale,
- **aidant ces porteurs de projets à se rencontrer, agir collectivement**, et donner envie à d'autres de se mobiliser, par des actions concrètes, coopératives et participatives.

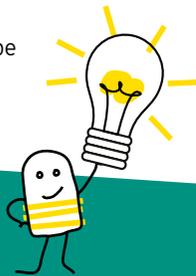
Les porteurs de projets éligibles

- **Des associations et des collectifs** d'associations, y compris des foyers socio-éducatifs, coopératives scolaires, crèches et centres de loisirs associatifs,
- **Des collectifs d'habitants**, sous réserve de leur parrainage par une association.



LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- Promotion de la marche, pour la santé et pour le climat
- Activités physiques et santé
- Sport et coopération
- Résilience aux chocs climatiques
- Accès pour tous à une alimentation saine
- Adaptation aux fortes chaleurs, rafraîchissement de la ville, nature en ville





LES MODALITÉS



Le jury sera composé :

- du vice-président à l'écologie urbaine de Plaine Commune,
- d'un représentant de chacune des villes du territoire,
- d'un représentant de chaque service de Plaine Commune concerné par les thématiques choisies (écologie urbaine, aménagement, parcs et jardins, développement local, propreté et cadre de vie, développement urbain et social / rénovation urbaine et politique de la ville).

Les porteurs de projets pourront être appelés à présenter leur projet devant les membres du jury.

RETRAIT DES DOSSIERS

appelprojets.terredavenir@plainecommune.fr
01 55 93 57 61 / 01 55 93 55 52 / 01 55 93 48 99
Le dossier vous sera envoyé par mail ou par fax

**DÉPÔT DES DOSSIERS
AVANT LE 4 JUILLET 2016**



COOPÉRER ET S'ENTRAIDER
Agir pour mieux vivre dans nos villes et préparer l'avenir